VIVRE À ANGERS

JUIN 2018 / N°416

www.angers.fr

ACTUALITÉS
La Ville confie au SCO les clés du stade Raymond-Kopa

MÉTROPOLE
Déchets : consommer moins, réutiliser plus

L'INVITÉ
Nicolas Briançon, directeur artistique du Festival d'Anjou

Bien vieillir à Angers

Angers

THIERRY BONNET

La nouvelle avenue Jeanne-d'Arc inaugurée
Mercredi 25 avril, 500 Angevins ont assisté à l'inauguration de l'avenue et du square Jeanne-d'Arc, qui ont fait l'objet d'une rénovation en profondeur. Les platanes malades ont laissé place à 154 tilleuls à petites feuilles plantés pour former un double alignement le long d'une vaste allée centrale dédiée aux piétons et aux cyclistes. S'y ajoutent 26 arbres fruitiers, 810 hortensias, 10 000 crocus, de larges bandes engazonnées et des prairies fleuries entrecoupées de placettes équipées de fauteuils et de bancs. Au total, 11 600 m² ont été végétalisés, soit plus de la moitié de la surface de l'avenue. Côté square, un amphithéâtre de verdure, une aire de jeux pour enfants, des agrès sportifs et un espace pétanque sont proposés, ainsi qu'une place où s'installe désormais le marché du jeudi.

THIERRY BONNET

La Maison des projets Cœur de Maine et tramway est ouverte 7, rue Plantagenêt
Panneaux d'information, vues d'architectes, borne interactive, film, plan et maquette, tout est là pour expliquer aux Angevins deux des grands chantiers emblématiques en cours dans la ville. La Maison des projets propose aux visiteurs une plongée dans ce que seront les nouvelles rives de la Maine et le secteur Quai Saint-Serge. Elle détaille les nouvelles lignes B et C de tramway : les tracés, le nom des stations ou encore le nouveau pont qui enjambera la Maine, baptisé pont des Arts et Métiers suite à la consultation publique menée en 2017. Ouverte du mercredi au samedi, de 11 h à 18 h.

SOMMAIRE

04 | Dossier
Bien accompagner le vieillissement

08 | Actu
- La Ville confie au SCO les clés du stade Raymond-Kopa | 08
- Le restaurant universitaire deviendra un lieu culturel | 09
- Tout Angers va bouger le dimanche 3 juin | 09
- Échappées d'art, saison 3 | 10
- Participation citoyenne : les Angevins mobilisés | 12
- Les "emplois francs" expérimentés | 13
- Trois nouvelles communes auront la fibre | 14
- Quatre nouveaux vice-présidents aux commandes | 15

16 | Le point Métropole
Déchets : consommer moins, réutiliser plus

JEAN-PATRICE CAMPION

20 | L'invité
- Nicolas Briançon, directeur artistique du Festival d'Anjou

22 | Quartiers
- Roseraie : les Tambours de Jean-Vilar en plein boum | 22
- Réviser le brevet dans les bibliothèques | 23
- Un soutien aux commerces de proximité | 24
- Un nouveau centre-ville se dessine | 25

26 | Communes
- Beaucouzé : imaginer son logement, c'est possible aux Échats | 26
- Saint-Clément-de-la-Place, botte rurale et culturelle | 28

29 | À l'affiche
Festival d'Anjou : faisons encore un rêve !

30 | Tribunes

31 | Histoire
Le premier "fleuriste municipal"

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Anne Rocher et Sébastien Rochard. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2018. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

La culture, notre bien commun

PHILIPPE NOISETTE

Fin mai, j'ai annoncé la création à Angers d'un nouveau site entièrement dédié à la culture. Son ouverture est prévue en janvier 2020.

La municipalité a en effet décidé de réhabiliter l'ancien restaurant universitaire des beaux-arts, à quelques encablures du musée du même nom, pour en faire le lieu d'accueil à la fois du service éducatif Ville d'art et d'histoire, de l'artothèque et des archives municipales.

Un espace polyvalent destiné à des réunions publiques et à des expositions fait également partie de ce programme de rénovation mené dans le cœur historique de notre cité. Tous les Angevins, et bien entendu les plus jeunes, pourront y accéder de façon privilégiée.

Ce projet est structurant, puisqu'il va redonner vie à un bâtiment inoccupé depuis de longues années ; il est aussi ambitieux, car il confirme le dynamisme de la politique culturelle menée par la municipalité depuis 2014.

La culture est un bien commun, qui participe au développement et au rayonnement de notre territoire. C'est un bien commun qu'il nous faut enrichir et préserver, parce que la culture est une des pierres angulaires d'une communauté humaine. C'est là que nous pouvons puiser un supplément d'âme, une source d'émotions, d'aspirations, d'évasion…

Deux initiatives illustrent notre volonté permanente de promouvoir une culture pour tous qui réponde en même temps à une double exigence de qualité et d'accessibilité.

À partir du 7 juin, vous pourrez découvrir dans la rue les œuvres que propose la 3e édition d'Échappées d'art. Le principe reste le même : faire de l'espace public un lieu de création et de diffusion artistiques afin de susciter curiosité et intérêt. Les Angevins plébiscitent Échappées d'art, ce musée à ciel ouvert à la portée de tous les regards.

Dans quelques mois, le Festival d'Anjou, qui se tient traditionnellement entre juin et juillet, jouera les prolongations sur les planches du Grand-Théâtre. Ce seront les Hivernales. Depuis 2014, le Festival d'Anjou a de nouveau droit de cité à Angers. Cette programmation supplémentaire va satisfaire tous les amateurs de théâtre, à raison d'un rendez-vous par mois.

Musique, art contemporain, festival de rue, lecture, danse, patrimoine… À Angers, la culture se décline sous mille facettes. C'est ce qui en fait sa richesse.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Bien accompagner le

1 Des logements pour étudiants sont proposés à la résidence autonomie Grégoire-Bordillon. 2 Le premier Espace seniors a ouvert à la Roseraie et aux Justices. 3 Le CCAS organise un service de portage de repas à domicile. 4 Atelier relaxation posturale pour les retraités.

vieillissement

PHOTOS THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les personnes âgées dans leur parcours de vie avec de nombreux services adaptés : aide à domicile, animations, logements… Tout en préparant l'augmentation de la population des seniors, notamment des plus de 85 ans.

Il y a un an était inauguré le premier Espace seniors pour les quartiers sud : dans l'espace du bien vieillir Robert-Robin à la Roseraie et dans la résidence autonomie des Justices. Un outil de proximité à destination des retraités, des personnes âgées et de leur famille pour informer et orienter sur les droits et démarches, mais également un ensemble de services : hébergement permanent et temporaire dans un logement adapté et sécurisé, restauration en collectivité, animations, soutien à domicile, prévention santé et accompagnement des aidants et des bénévoles. Un condensé de ce que le centre communal d'action sociale (CCAS) propose pour accompagner le vieillissement et coller au plus près des besoins de la population dans les années à venir.

Bien vieillir à domicile

Parmi eux, en première position : la volonté de continuer à vivre à domicile le plus longtemps possible. Le centre local d'information et de coordination (Clic) peut réaliser pour cela une évaluation médico-sociale pluridisciplinaire afin de mettre en œuvre un plan d'aide personnalisé. Mais dans tous les cas, le maintien à domicile nécessite que l'habitation soit parfaitement accessible et équipée. C'est bien évidemment le cas dans les sept résidences autonomie et les deux Ehpad gérés par le CCAS, qui va y renforcer l'accompagnement déjà très soutenu des résidants. Mais c'est aussi une priorité que les bailleurs sociaux angevins se sont fixée en signant en décembre 2015 une convention stipulant la création de 635 logements adaptés au vieillissement *(lire aussi en page 6)*. Pour ce qui concerne les aides à la vie quotidienne, le service de soutien à domicile du CCAS intervient chaque année auprès de 2 000 seniors : ménage, repas, toilette, déplacement, courses… et permet un soutien relationnel et social pour la personne accompagnée. Le tout complété par du portage de repas et, depuis 2016, par la possibilité de recevoir des soins infirmiers chez soi grâce au service polyvalent d'aides et de soins à domicile (SPASAD) issu d'un partenariat entre le CCAS, l'association Vie à domicile et la Mutualité française.

Lutte contre l'isolement

Autant de manières de soutenir l'avancée en âge mais également d'identifier des situations de fragilité et d'isolement, une problématique prise à bras-le-corps par la collectivité. En effet, plus d'un millier d'animations, ateliers, sorties sont organisés chaque année.

"Un accompagnement personnalisé et adapté."

Objectifs : faciliter les rencontres et permettre à des personnes isolées de sortir de chez elles via un accompagnement personnalisé et adapté. Ce à quoi l'équipe citoyenne labellisée Monalisa (mobilisation contre l'isolement des âgés) de la Roseraie s'emploie avec une quarantaine de bénévoles et de professionnels du quartier. Son rôle, repérer dans les cages d'escalier les personnes seules et leur proposer une série de services : appels téléphoniques durant la période estivale, répertoire d'activités de proximité, permanences administratives ou encore des petits déjeuners en pied d'immeuble. Des initiatives qui permettent de réinventer la solidarité de voisinage. ■

CCAS, 02 41 05 49 49, www.angers.fr/ccas

Les bailleurs s'engagent pour des logements adaptés

Plus de 20 % des locataires en logement social sont retraités. Afin de répondre à la volonté des personnes âgées de vieillir le plus longtemps possible à domicile, la Ville, la communauté urbaine Angers Loire Métropole, le centre communal d'action sociale (CCAS) et les bailleurs sociaux Angers Loire Habitat, Immobilière Podeliha, Soclova et Logi-Ouest, ont signé le 3 décembre 2015 une convention triennale. Leur engagement : proposer, d'ici à la fin 2018, au minimum 635 logements adaptés au vieillissement dans l'ensemble du parc social, via des aménagements intérieurs permettant aux locataires de vivre à domicile en toute sécurité. Le tout avec des commerces et services de proximité pour favoriser la vie sociale de la personne. La résidence Fulton, ouverte en mars 2017 dans le quartier de la Gare, va dans ce sens avec la création de 8 appartements pour seniors sur les 27 que compte l'immeuble construit par Angers Loire Habitat. Ce bailleur va très prochainement livrer la résidence Selma, à la Roseraie, qui prévoit 36 logements locatifs dotés d'équipements domotiques évolutifs sur un ensemble de 75, et réhabiliter la résidence autonomie Bellefontaine. Les travaux y démarreront dans un an avec l'ambition de créer à proximité, autour d'une nouvelle place, d'autres logements locatifs, des appartements adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap, une mini-crèche et des salles d'activités et de restauration.

THIERRY BONNET

Angers Loire Habitat va réhabiliter la résidence autonomie Bellefontaine et ses abords.

"La Soclova poursuit sa stratégie de développement de l'offre de logements 100 % adaptés, rappelle Daniel Dimicoli, son président. *Actuellement, nous en comptons 606, soit 12 % de notre parc. D'ici à 5 ans, l'objectif est d'atteindre 1 000 logements à l'échelle de la communauté urbaine, afin de faciliter le maintien à domicile des seniors."* Pour cela, le bailleur vient de se rapprocher du Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (Centich). ■

EN CHIFFRES

476 329
repas préparés en 2017 par le CCAS à destination des résidants des établissements d'hébergement et du portage de repas à domicile.

827
places d'hébergement proposées par le CCAS : 152 dans ses 2 EHPAD et 675 dans ses 7 résidences autonomie, soit 90 % de l'offre de logements pour personnes âgées autonomes à Angers.

45 233
participants aux 1 037 animations ou activités proposées par le CCAS en 2017.

33 %
de la population angevine aura plus de 60 ans en 2020, contre 20,9 % aujourd'hui (31 000 habitants).

1 956
Angevins ont bénéficié en 2017 d'un accompagnement à domicile. Au total, 134 405 heures ont été délivrées par 237 agents.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une aide pour les aidants

Accompagner au quotidien un proche âgé dépendant est une situation qui génère son lot de fatigue, de questionnements et d'inquiétude. Le CCAS développe une politique d'aide aux aidants pour leur permettre de souffler en prenant du temps pour eux sans culpabiliser.
C'est ce que propose la plateforme d'accompagnement et de répit avec des temps d'écoute psychologique, des animations, des formations, des conférences, des ateliers "bien-être", des séjours ou des jours de répit à domicile.
À noter également l'existence de deux accueils de jour pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
Contact : 15 bis, rue César-Geoffray, 02 41 24 15 26.

Un “Hub Silver” en 2020

Réunir des acteurs de la “silver économie”, qui regroupe l’ensemble des activités liées aux personnes âgées, est l’objectif de l’établissement qui verra le jour en 2020, construit par la Soclova dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Animé par l’agence de développement économique (Aldev), ce projet de “Hub Silver” hébergera tout d’abord un appartement expérimental dans lequel les usagers pourront venir tester les innovations technologiques adaptées au vieillissement et au maintien à domicile. Le logement servira également de support à la formation des aidants et à la recherche. Il sera piloté par le Centre d’expertise national des technologies de l’information et de la communication pour l’autonomie (Centich) de la Mutualité française qui installera également sur le site sa technicothèque. L’idée est de permettre à une personne à qui un matériel médical a été prescrit de bénéficier de l’expertise d’un ergothérapeute, d’un showroom pour tester les modèles, d’une étude par un travailleur social de sa situation financière et des remboursements auxquels elle peut prétendre. Le CCAS, qui y implantera un nouvel Espace seniors, et une antenne du Gérontopole régional complètent les structures partenaires.

SOLEILS D’ÉTÉ

Chaque année, la Ville et le centre communal d’action sociale portent une attention particulière aux seniors qui passent l’été à Angers.

THIERRY BONNET

En juillet et en août, l’opération “Soleils d’été” proposera six jours d’animations chaque semaine: musique, sorties, visites, jeux, diaporamas, pique-niques, balades *(photo)*… Et des rendez-vous accessibles et adaptés aux personnes fragiles grâce à un accompagnement renforcé. Une présentation du programme, en chansons et en musique, sera donnée le mardi 26 juin, aux greniers Saint-Jean, de 14 h 30 à 18 h. Renseignements et inscriptions: espace Welcome, 02 41 23 13 31 ou espace Robert-Robin, 02 41 68 55 77.

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE

Les permanences consacrées à la retraite active du centre communal d’action sociale se tiennent un vendredi par mois, de 10 h à 12 h, à l’espace Welcome. Des rencontres gratuites autour du temps libre, des loisirs et des activités pour rester en forme et faire des rencontres, mais aussi de l’engagement bénévole. Prochains rendez-vous les vendredis 8 juin et 6 juillet. Renseignements au 02 41 23 13 31.

THIERRY BONNET

PLAN CANICULE

La Ville invite les plus de 65 ans (ou 60 ans et reconnus inaptes au travail) et les adultes handicapés à s’inscrire sur la liste communale des personnes susceptibles de se retrouver dans un état de grande fragilité en cas de fortes chaleurs. L’inscription doit être faite par la personne elle-même auprès de Mairie 5 sur 5 (0 800 49 05 05) ou par un tiers (fiche disponible au CLIC, dans les mairies, CCAS, pharmacies ou sur www.angers.fr/ccas).

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Maxence Henry
adjoint aux Seniors

Comment la Ville s’adapte-t-elle au vieillissement de la population ?

Les données démographiques sont claires: dans les 5 prochaines années, le nombre d’Angevins de plus de 85 ans sera multiplié par deux. L’enjeu est de taille mais Angers, “ville amie des aînés”, s’engage depuis de nombreuses années aux côtés des seniors pour leur proposer le meilleur parcours de vie possible. Cela passe en priorité par garantir le maintien à domicile, qu’une grande majorité de personnes âgées souhaite. D’où l’offre conséquente de services proposée par le CCAS. Je pense ici aux aides à la vie quotidienne, à la restauration et au portage de repas, mais aussi aux animations et aux initiatives qui permettent de conserver une vie sociale.

Des nouveaux services doivent-ils être créés ?

L’existant fonctionne et répond aux besoins d’aujourd’hui. Mais pour anticiper demain et le boum démographique, il faut innover. En matière de logements, les bailleurs sociaux se sont engagés à livrer plus de 600 appartements adaptés aux seniors. Ce qui est une vraie avancée. D’autres formes alternatives sont en plein développement, comme l’habitat partagé intergénérationnel ou le béguinage. Quant à nos résidences autonomie et nos Ehpad, il faut en faire des lieux d’hébergement certes, mais également des lieux ressources pour les personnes âgées et leur famille. C’est le rôle des Espaces seniors que nous souhaitons généraliser, à l’image du premier déjà ouvert dans le sud de la ville.

Où en est le projet de résidence à Belle-Beille ?

Il avance. Avec le concours d’usagers et d’experts, nous avons imaginé ce que doit être l’établissement pour seniors de demain, en le plaçant sous le label “Haute Qualité Humaine Urbaine” (HQHU) que nous avons créé. Nous souhaitons un lieu inclusif où se côtoient une mixité de population, des services adaptés, des commerces. Tout en faisant appel aux nouvelles technologies. Angers est pilote en matière d’objets connectés et de ville intelligente. Ce savoir-faire doit bénéficier à tout le monde, notamment aux anciens. ■

THIERRY BONNET

La tribune Colombier, livrée en février, est le dernier investissement de la Ville dans le stade.

La Ville confie au SCO les clés du stade Raymond-Kopa

Petit à petit, le SCO fait son nid. Voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 23 avril, le bail emphytéotique administratif d'une durée de 35 ans signé entre la Ville et Angers SCO va permettre au club d'engager des travaux de rénovation du stade Raymond-Kopa, sans argent public. *"Cette décision, importante et négociée, traduit notre volonté d'accompagner le SCO dans son développement depuis sa montée en Ligue 1*, explique Roselyne Bienvenu, adjointe aux Sports. *Le stade reste propriété municipale mais le club est désormais libre d'y réaliser les aménagements qu'il souhaite."* La signature de ce bail, qui comprend le périmètre du stade et les anciens locaux d'Angers Tennis Club (ATC), intervient quelques semaines après la livraison de la nouvelle tribune Colombier, rénovée par la Ville pour 5,2 millions d'euros. Sachant que le SCO avait déjà eu l'autorisation de réaliser des travaux au niveau des loges et de la pelouse, dont il avait récupéré les charges d'entretien l'an dernier.

Redevance en fonction des travaux

Le bail emphytéotique prévoit également le versement chaque année d'une redevance de 350 000 euros HT du club à la Ville. Une somme qui correspond peu ou prou aux 150 000 euros de redevance payés les années précédant le bail et au coût d'amortissement de la tribune Colombier estimé à 200 000 euros. À noter que cette redevance sera abaissée à 240 000 euros HT en cas de travaux importants réalisés par le club. Autre clause du document : la possibilité pour la Ville de modifier le périmètre du bail au niveau des rues Saint-Léonard et Colombier en cas de projet d'élargissement de la chaussée. Enfin, le bail ayant une durée de vie de 35 ans, la Ville récupèrera son bien avec les aménagements réalisés par le club en… 2053. ■

EN BREF

BAIGNADE

Piquer une tête dans le lac de Maine est désormais possible. La baignade est ouverte de 12 h à 20 h, à partir du 2 juin les week-ends et mercredis, puis tous les jours à partir du 30 juin. En dehors de ces créneaux, elle n'est pas surveillée et donc interdite.

HANDISPORT

Le club de La Vaillante organise les championnats de France de tennis de table handisport les 9 et 10 juin, salle Jean-Bouin. Le club attend 150 athlètes et leurs accompagnants en compétition (assis ou debout). Parmi eux, les pongistes médaillés aux derniers Jeux Olympiques de Rio 2016. Entrée gratuite.

"DU ROI RENÉ À VÉGÉPOLYS"

Le livre de Jean-Luc Gaignard présente 600 ans de végétal en Anjou, sous le prisme de l'histoire, du patrimoine, de la science, de la technique, mais aussi de l'économie, du tourisme et de la culture. Pour arriver à la création du pôle de compétitivité Végépolys et du parc Terra Botanica. En vente en librairie, 180 pages, 22 euros.

FESTIVAL

L'association Les échappées culturelles organise le festival "Il n'est jamais trop d'arts", qui propose à des personnes accompagnées dans des structures sociales et médico-sociales de monter sur scène pour valoriser leur potentiel créatif. Rendez-vous le 14 juin, à partir de 18 h, au théâtre Chanzy, pour découvrir cette richesse artistique : musique, vidéo, slam, danse, photo, théâtre, arts plastiques…

Le restaurant universitaire deviendra un lieu culturel

THIERRY BONNET

Le nouvel espace culturel côtoiera la médiathèque, la galerie David-d'Angers et le musée.

Inoccupé depuis la fermeture du restaurant universitaire des beaux-arts, en 2015, le bâtiment de 2000 m² qui longe le jardin du musée, boulevard du Roi-René, connaît sa future vocation. Il accueillera à partir de 2020 un nouveau lieu culturel où seront rassemblés le service éducatif "ville d'art et d'histoire", les archives patrimoniales de la Ville et l'Artothèque. *"Ce rassemblement contribuera à affirmer un pôle culturel fort sur cet espace, dans le voisinage du musée des beaux-arts, de la galerie David-d'Angers et de la médiathèque Toussaint"*, souligne le maire Christophe Béchu. Les usagers des archives, au premier étage, trouveront une salle de lecture pour leurs recherches. Au rez-de-chaussée, le service éducatif présentera la maquette grand format de la ville, actuellement visible par le grand public uniquement lors d'événements particuliers, comme les Journées du patrimoine par exemple. Outre ces installations pérennes, l'ensemble prévoit également des espaces d'expositions temporaires, dédiés notamment aux projets urbains et à l'art contemporain.

Après une phase de concertation, les travaux sont prévus de juin à décembre 2019, pour un coût de 1,5 million d'euros. ■

LE CHIFFRE

779

élèves de CP (classes mixtes GS-CP ou CP-CE1 incluses) de 20 écoles publiques et privées situées dans un quartier prioritaire vont recevoir de la Ville un des six ouvrages retenus dans le cadre de l'opération "Mordus de livres". Les titres ont été proposés par les librairies partenaires Au Repaire des Héros, Azu Manga, Contact, Itinérances, La Luciole et Lhériau, puis sélectionnés à l'issue de comités de lecture. À la demande des écoles, des rencontres sont organisées avec les auteurs afin d'expliquer aux enfants leur travail d'écriture et d'illustration, mais également des temps dans les bibliothèques de quartier. De quoi se familiariser avec la lecture dès le plus âge et de permettre un travail en classe.

TOUT ANGERS VA BOUGER LE DIMANCHE 3 JUIN

C'est sur la rive droite de la Maine, autour du Quai, du boulevard Henri-Arnauld, de la cale de la Savatte et du quai des Carmes, que sera installé le village des animations, en présence de plus de 110 associations, clubs et partenaires. Objectifs : faire la promotion du sport et proposer au public des initiations et des démonstrations. Tout Angers Bouge est aussi l'occasion pour les plus aguerris de s'essayer aux trails urbains sur des distances de 8, 10, 20 ou 28 km et à la marche nordique. Au programme également : le défi de la montée Saint-Maurice, un parcours pour les familles (1 km) ou encore une course de serveuses et garçons de café, la nouveauté de l'année.

Entrée libre au village, de 11 h à 18 h 30. www.angers.fr

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Échappées d'art, saison 3

À partir du 7 juin et jusqu'au 16 septembre, les œuvres d'art vont investir des rues du centre-ville. À commencer par "Sunset" de Tellas, figure reconnue du street art, dont la fresque abstraite et colorée a d'ores et déjà recouvert l'intégralité d'un pignon de mur, rue de l'Espine. Une belle manière d'entrer en résonance avec le patrimoine ancien du musée Pincé, quelques dizaines de mètres plus haut. Invités également cette année: le graffeur italien Hitnes proposera deux créations animales et végétales place du Pilori et rue du Cornet, et Daniel Muñoz, dessinateur espagnol. Son œuvre "Dix sections", visible rue du Mail, reflète son interprétation de la ville d'Angers, ses lignes d'horizon, son architecture, ses monuments, ses maisons. À noter également la reconduction de deux Panneaux artistiques libres (PAL) installés rue Plantagenêt et place Maurice-Sailland, sur lesquels quatre artistes interviendront en live, tout comme le public au gré de son inspiration, mais aussi la décoration de deux palissades de chantier au jardin des Plantes et dans le bas du boulevard Ayrault, confiées à des graffeurs.
Enfin, deux rames du tramway seront entièrement revisitées par l'artiste Eltono.

CHRISTOPHE MARTIN

EN BREF

MARDIS DE LA SANTÉ
Conférence du CHU à l'institut municipal, le mardi 12 juin, à 18 h 30, sur le thème "Prévenir et traiter le vieillissement oculaire". Par le docteur Philippe Gohier. Gratuit. À retrouver en vidéo sur www.angers.fr

J ÉTÉ
La Ville aide les jeunes Angevins à financer un premier départ en vacances en autonomie : 130 euros en chèques vacances pour des séjours en France (pour les 15-25 ans) et 250 euros en carte bancaire prépayée pour les voyages en Europe (pour les 18- 25 ans). Le "J, Angers connectée Jeunesse" et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour constituer le dossier et préparer le voyage. Dépôt des demandes avant le 19 juin. www.angers.fr/jeunes

FLEURISSONS ANGERS
Le concours "Fleurissons Angers" invite les Angevins, à titre individuel ou collectif, à décorer leurs fenêtres, balcons, terrasses, abords d'immeubles, jardins, cours, devantures de magasin… Pour participer, l'aménagement fleuri doit être visible depuis l'espace public. Bulletin d'inscription à retirer à l'hôtel de ville, dans les mairies et maisons de quartier ou sur angers.fr. Candidatures jusqu'au 15 juin.

ENQUÊTE
L'Insee réalise une enquête nationale sur les déplacements et les usages des moyens de transport collectifs et individuels. Des ménages angevins sont susceptibles d'être interrogés par un agent enquêteur muni d'une carte officielle.

Le point sur nos engagements

Sensibiliser les familles à l'utilisation des écrans

THIERRY BONNET

Caroline Fel,
adjointe à l'Enfance et à la famille

"Depuis 2015 et la création de la Conférence des familles, la Ville propose des temps d'échanges aux parents et aux professionnels et institutions du champ de l'enfance. C'est l'occasion d'aborder tous les sujets de société sous le prisme de la famille. Les travaux ont déjà mené à un recueil de conseils et de témoignages sur le sommeil des enfants, leur alimentation ou leurs premiers pas à l'école maternelle, par exemple. Cette année, la question du rapport aux écrans des plus jeunes a été retenue, dans le prolongement des 2e Assises de la famille et de l'éducation qui se sont tenues en novembre, à Angers. Ce thème va déboucher sur une campagne d'information afin de sensibiliser les Angevins aux risques de la surconsommation d'écran pour les plus jeunes, surtout chez les moins de trois ans. En effet, les risques sanitaires touchent leur développement cognitif, leur apprentissage du langage et plus globalement leur rapport aux autres. Une étude montre que la durée moyenne d'exposition d'un enfant de 4 ans s'élève à 3 h 04 par jour. Pas étonnant quand on sait que l'équipement d'une famille est de 8 écrans en moyenne, et que le marketing autour des jouets est omniprésent. Notre objectif n'est ni moralisateur ni accusateur car la plupart des parents pensent bien faire en confrontant leurs enfants aux nouvelles technologies. Mais la Ville souhaite alerter.

Un comble dans un territoire à la pointe des objets connectés ? C'est de notre responsabilité sociale d'aborder de tels sujets et de montrer l'exemple.

Le recours aux écrans dans les crèches et les accueils de loisirs reste exceptionnel. Nous y privilégions la découverte des sens à base d'expériences, de manipulations. C'est aussi pour cela que les tablettes numériques utilisées dans les écoles ont été retirées des classes maternelles pour être redistribuées chez les élémentaires.

Nous souhaitons également développer un réseau de professionnels autour de cette consommation des écrans et apporter des ressources et des réponses. Cela afin de replacer l'interaction humaine au centre des moyens de communication des tout-petits."

L'engagement des jeunes a son Jour J

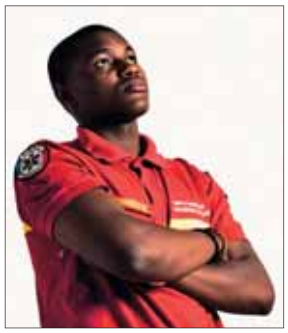
LOUIS GANUCHAUD

Parmi les portraits exposés : Abdoulaye, secouriste.

Leur portrait photo est à découvrir dans les rues et les commerces du centre-ville. De qui s'agit-il ? De jeunes Angevins âgés de 15 à 30 ans qui donnent de leur temps pour les autres : animations dans les quartiers, engagements solidaires, projets sportifs ou culturels… L'exposition annonce le Jour J, qui se tiendra le samedi 16 juin autour du "J, Angers connectée jeunesse", de la place Imbach à la place du Pilori.
Objectif : interpeller le public pour lui montrer les visages de la jeunesse angevine et ses acteurs de terrain. Au programme : temps de rencontre et d'échange autour d'initiatives locales, scène artistique… Le tout construit avec les jeunes, les associations de jeunes et des maisons de quartier. ■

Samedi 16 juin, de 14 h à 18 h. Gratuit.
Renseignements et programme : www.angers.fr/jeunes

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Loïc Cochennec
professeur d'histoire au lycée Henri-Bergson

Pourquoi avez-vous décidé de travailler sur la Shoah et la Résistance ?
Alain Jacobzone, historien et ancien professeur à Bergson, a organisé des voyages scolaires en Pologne, chaque année de 1995 à 2004. En 2005, après son départ en retraite, j'ai pris la suite. Depuis douze ans, j'ai développé avec d'autres collègues du lycée un ensemble de projets, d'activités et de rencontres.

Quels sont ces projets ?
Le pivot est le voyage en Pologne, en janvier ou en février. Avant de partir, on va aux archives départementales pour travailler sur les sources avec des enfants de résistants, et à la synagogue pour rencontrer des personnes juives qui ont vécu en clandestinité.
Au retour, les élèves produisent des travaux de groupe et chacun fait une composition pour le Concours national de la résistance et de la déportation. Plusieurs classes sont associées aux projets et d'autres lycées participent aussi aux temps de restitution avec tous les élèves.

Comment les élèves perçoivent-ils cette façon différente d'apprendre ?
Ce cours sur la Shoah et la Résistance est différent des cours classiques. Je consacre les heures de classe à des activités et des sorties scolaires. Les élèves apprennent par les témoignages des réseaux de résistants, par la visite des camps… Les notions passent différemment, c'est certain : il y a une idée de transmission et de relais de la mémoire. ■

Travaux des élèves à retrouver sur : www.bergson.paysdelaloire.e-lyco.fr

Participation citoyenne : les Angevins mobilisés

Lancée en début d'année, la démarche "Écrivons ensemble notre avenir" a fait mouche auprès des Angevins soucieux de devenir acteurs et citoyens dans leur ville et de contribuer à son animation et son embellissement. **306 propositions ont été déposées sur la plateforme numérique www.ecrivons.angers.fr, dans le cadre de la mise en place d'un budget participatif d'un million d'euros** servant à financer des projets d'investissement d'habitants. Tous les quartiers y sont représentés et les contributeurs sont aussi bien des particuliers que des associations, des scolaires, des membres de conseils de quartier… L'heure est à l'instruction des dossiers, aux études de faisabilité et la sélection, avant que les habitants ne soient invités à voter pour leurs projets favoris à l'automne.
Le lancement d'une réserve citoyenne a également eu un écho favorable dans la population avec 79 candidatures. Idem pour ce qui concerne la constitution des **nouveaux conseils des citoyens de quartier** pour lesquels près de 200 candidatures ont été reçues. Enfin, à l'heure où nous bouclons, la **4e Journée citoyenne** n'a pas encore eu lieu, mais le nombre d'actions proposées (80 contre 60 en 2017) a d'ores et déjà battu des records. ■
www.ecrivons.angers.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'été des 3-15 ans se prépare

Pour s'évader, pas besoin de faire beaucoup de kilomètres. La Ville propose cet été d'enfiler le costume d'un détective, d'un Amérindien, d'un reporter ou d'un aventurier lors des six séjours de 5 jours organisés sur les sites du Hutreau, de la Claverie et du parc de la Haye. Au rayon des stages (sans hébergement), manga, voile, kayak, stand up paddle, clip vidéo, jardin et cuisine, magie, histoire de la musique, photo, robotique… sont au menu. Sans oublier les animations à la journée proposées par les 18 accueils de loisirs municipaux (12 pour les 2-5 ans et 6 pour les 6-15 ans).
Inscriptions : espace parents du site atout.angers.fr ou guichet du Point Info Famille de l'hôtel de ville et mairies de quartier. www.angers.fr

THIERRY BONNET

Sylvia, domiciliée quartier des Banchais, a été recrutée en CDI par Réactive 49 / Cap Emploi-Sameth, où elle assure l'accueil depuis début avril.

Les "emplois francs" expérimentés

Testé sur le territoire depuis début avril, le dispositif des "emplois francs" doit permettre d'enrayer le chômage dans les quartiers prioritaires.

Réactive 49/Cap Emploi-Sameth, l'association qui gère le service de placement spécialisé et notamment le retour ou le maintien à l'emploi de personnes en situation de handicap, est la première à avoir signé un "emploi franc", au lancement-même de ce dispositif, début avril. Testé sur le territoire comme dans neuf autres en France jusqu'à la fin 2019, celui-ci vise à réduire le chômage dans les quartiers prioritaires tout en luttant contre les discriminations à l'embauche. Mi-mai, une quinzaine d'entreprises avait déjà manifesté leur intérêt pour y recourir alors qu'en parallèle, 8 000 demandeurs d'emploi – résidant sur les quartiers cibles d'Angers et Trélazé – sont potentiellement éligibles à cette nouvelle génération d'emplois accompagnés par l'État.

15 000 euros de l'État pour un CDI

Ce nouveau type de contrat permet au recruteur (entreprise ou association) de recevoir une aide de l'État, soit 15 000 euros répartis sur trois ans pour un CDI ou 5 000 euros en deux ans pour l'emploi d'un CDD d'au moins six mois. Seule condition : le demandeur d'emploi doit être domicilié dans un quartier prioritaire. Aucun autre critère n'entre en ligne de compte : ni son âge, ni l'ancienneté de son inscription à Pôle Emploi, ni son niveau de qualification. Si le dispositif est piloté par Pôle Emploi, sa mise en œuvre mobilise les acteurs de l'emploi autour du préfet qui rappelait le caractère *"inédit de ce dispositif très ouvert."* Parmi ces acteurs, Aldev, la Mission locale, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), mais aussi les parlementaires et l'ensemble des élus. *"Nous plaçons beaucoup d'espoir dans ces emplois francs, notamment au bénéfice des populations qui n'arrivent pas à entrer dans la dynamique économique retrouvée"*, exprimait le préfet Bernard Gonzalez, au lancement du dispositif. ■

Informations auprès d'Aldev
www.angers-developpement.com

Armelle Kieffer
Directrice de Réactive 49/Cap Emploi-Sameth

THIERRY BONNET

Suite à un accident ayant entraîné une reconnaissance de travailleur handicapé, Sylvia est venue nous voir, alors que je cherchais à embaucher. Les circonstances ont voulu que le préfet lance au même moment les "emplois francs". Tout est allé vite. Aujourd'hui, le dossier est validé. Cette aide de l'État n'est pas négligeable pour une structure comme la nôtre. Je vais faire connaître ce dispositif auprès des personnes en situation de handicap qui résident dans les quartiers éligibles où la discrimination à l'embauche est loin d'être anodine.

Week-end métissé garanti

Rendez-vous musical incontournable de l'agglomération de début d'été, les Travers'Cé Musicales reviennent les 30 juin et 1er juillet, dans les douves du château des Ponts-de-Cé. Tout aussi incontournables, ses couleurs métissées issues des quatre coins du globe pour satisfaire tous les goûts et toutes les oreilles. Des Balkans à La Réunion, en passant par les Antilles, la Mongolie, l'Afrique… pour un retour en douceur avec les Lo'Jo (le 1er juillet, à 16 h 45) : l'affiche s'annonce rythmée et généreuse, à partager entre amis ou en famille. C'est au son des tambours de la Fanfare Sembar que le festival s'élancera le samedi 30 juin, dès 18 h 30. En marge de sa programmation, à noter aussi des rendez-vous autour du jeu et du sport, et dès le 9 juin, à Rive d'Arts (tous les jours, de 14 h à 18 h), l'exposition "Lo'Jo présente un atlas éphémère", sorte de cabinet de curiosités issu d'un voyage qui dure depuis trente ans. Gratuit. ■

The Loire Valley Calypsos.

FABIEN TIJOU

www.ville-lespontsdece.fr ou Facebook @travercemusicales

Trois nouvelles communes auront la fibre

Écuillé, Pruillé et Soulaire-et-Bourg vont bénéficier du déploiement de la fibre Orange à partir de 2020, au même titre que Longuenée-en-Anjou, Montreuil-Juigné, Mûrs-Érigné, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Sarrigné et Verrières-en-Anjou, où les travaux vont commencer cette année.
Près de 70 200 foyers et entreprises de huit communes (Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Écouflant, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé) bénéficient d'ores et déjà d'un plus haut débit et d'usages innovants grâce à ce déploiement qu'Orange mène sur ses fonds propres dans le cadre d'une convention avec Angers Loire Métropole. Si l'entreprise assure la fibre et les points de raccordement, il convient toutefois pour les locataires ou les propriétaires de choisir leur fournisseur d'accès internet, qui viendra effectuer le raccordement final à l'intérieur des logements et habitations.
Les étapes du déploiement de la fibre sur www.reseaux.orange.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 1994, le produit de la taxe de séjour permet de financer des actions contribuant directement au développement touristique du territoire (Loire à vélo, accueil et information de l'office de tourisme, etc.). Pour cela, l'hébergeur doit collecter la taxe auprès des touristes et la reverser à Angers Loire Métropole, chaque semestre. En 2019, l'ensemble des plateformes de réservations type Airbnb, Booking.com, Abritel, etc. devront directement collecter la taxe de séjour auprès de leurs adhérents. Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes privés auront aussi obligation d'être déclarés en mairie si la durée de location annuelle dépasse 120 jours. Les contrôles se sont renforcés et les contrevenants risquent une amende de 4e classe (750 euros maximum).
www.angersloiremetropole.fr/vos-demarches/taxe-de-sejour

EN BREF

Insertion

EMPLOIS AIDÉS

En 2018, Angers Loire Métropole subventionnera 22 structures d'insertion à hauteur de 288 260 euros, dont 30 000 euros alloués au Jardin de Cocagne dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Cette offre représente environ 670 postes et permet de positionner chaque année 2 600 chercheurs d'emploi dans des chantiers et entreprises d'insertion et groupements d'employeurs.

Contrat

9,1 MILLIONS DE LA RÉGION

La Région accordera 9,1 millions d'euros à Angers Loire Métropole dans le cadre de son contrat de développement métropolitain. 26 communes se répartiront cette aide, au profit de 27 projets selon la nature du projet qu'il soit d'intérêt communal, intercommunal ou structurant pour le territoire.

Enquête

CONTRAT DE SANTÉ

Un contrat de santé, comme il en existe déjà à Angers, est en cours d'élaboration à l'échelle de la communauté urbaine. Pour cela, les habitants sont invités à répondre à un questionnaire (anonyme) sur leurs attentes et besoins en matière de santé, sur le site www.angersloiremetropole.fr

Partenariat

PROJET ALIMENTAIRE

Les étudiants d'Agrocampus Ouest vont réaliser, pour Angers Loire Métropole, un état des lieux de la filière fruits et légumes en vue d'alimenter la réflexion sur l'approvisionnement en circuit court de l'Éparc.

Quatre nouveaux vice-présidents aux commandes

PHOTOS THIERRY BONNET

De gauche à droite Michel Baslé, Franck Poquin, Benoît Pilet et Gino Boismorin.

Mi-avril, le bureau exécutif du conseil communautaire d'Angers Loire Métropole accueillait trois nouveaux vice-présidents en remplacement des trois sénateurs démissionnaires, Emmanuel Capus (Angers), Joël Bigot (Ponts-de-Cé) et Stéphane Piednoir (Montreuil-Juigné), pour cause de non cumul des mandats.

Michel Baslé, Franck Poquin et Benoît Pilet sont ainsi venus rejoindre Gino Boismorin, maire de Loire-Authion élu vice-président en janvier dernier.

• **Michel Baslé**, conseiller délégué à l'Enseignement supérieur, la recherche, la culture scientifique et la francophonie à la Ville d'Angers a aussi été élu au poste de 12e vice-président en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

• **Franck Poquin**, le maire de Saint-Léger-des-Bois a été élu au poste de 14e vice-président avec la responsabilité des Territoires et des énergies.

• **Benoît Pilet**, adjoint aux Ressources humaines et aux relations internationales d'Angers, s'assoit quant à lui sur le siège de 15e vice-président en charge des Ressources humaines.

• **Gino Boismorin**, le maire de la commune nouvelle Loire-Authion, élu en janvier dernier, devient le 6e vice-président en charge les Bâtiments scolaires.

• Enfin, **Jean-Louis Demois**, maire d'Écuillé, déjà vice-président en charge des Territoires, hérite de la compétence de la Gestion des déchets.

Joël Bigot et Emmanuel Capus siégeront désormais en tant que simples conseillers communautaires au sein d'Angers Loire Métropole, contrairement à Stéphane Piednoir qui a préféré démissionner du conseil communautaire pour permettre à son successeur, **Benoît Cochet**, nouveau maire de Montreuil-Juigné, d'y siéger.

Ces élections sont intervenues quelques jours après que le conseil constitutionnel a confirmé la validité des dernières élections sénatoriales, six mois après le scrutin. ■

INTERVIEW

Céline Quignon

Fondatrice de Réorient'Émoi

DR

À quel public s'adresse votre entreprise et en quoi est-elle singulière ?

Je m'adresse à des adultes en cours de reconversion ou en situation de rupture dans leur vie professionnelle, mais aussi à des jeunes qui veulent découvrir ce qui pourrait les animer au travail, au-delà même de l'idée de métier, trop restrictive. J'aide les personnes à mettre en lumière tous les critères qui les épanouissent, ainsi que leurs compétences naturelles. Une fois identifiés, on se rend compte que ceux-ci sont transposables à différents métiers. Cela donne un axe de recherche pour la suite de sa formation par exemple et surtout, cela ouvre le champ des possibles.

Quelle méthode utilisez-vous ?

Il s'agit d'une approche pédagogique pour laquelle j'ai créé des outils spécifiques qui me permettent de croiser de multiples données.

Ce travail se fait en séance collective et individuelle. Seul impératif : il faut que la personne soit volontaire. À l'issue de ces deux séances, chacun repart avec le cœur de ce qui l'anime.

Votre propre parcours vous a-t-il éclairé pour créer votre activité ?

J'exerçais dans le management au sein d'un groupe de coiffure. Mon travail ne faisait plus sens et il m'a fallu pas mal de temps en effet pour trouver ce qui me faisait vibrer vraiment. Entre temps, j'ai suivi une formation de pédagogie à l'Université catholique de l'Ouest, ensuite j'ai travaillé pour l'insertion professionnelle. L'ensemble de ce cheminement m'a permis de créer un concept innovant ainsi que des outils pédagogiques pour me lancer dans cette activité il y a près d'un an et demi. ■

Déchets : consommer moins, réutiliser plus

À quelques mois de signer un nouveau contrat d'objectifs visant à diminuer le volume des déchets de 3 % d'ici à 2021, Angers Loire Métropole s'y emploie de multiples façons.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Pour que l'adage ne reste pas un vœu pieux, Angers Loire Métropole multiplie les expérimentations pour extraire des montagnes de déchets des circuits classiques d'incinération et de recyclage. Pour ce faire, toutes les solutions comptent. Les petites comme les grandes. Premier exemple en date avec la déchèterie-recyclerie d'Emmaüs qui permet, depuis 2005, de raccourcir le circuit de traitement des déchets et aux Compagnons de récupérer tout ce qui peut l'être sur leur site de Saint-Jean-de-Linières. Plus récemment, Angers Loire Métropole apportait son soutien à la Ressourcerie des Biscottes, installée aux Ponts-de-Cé. On y vient désormais de loin pour dénicher des objets de toute nature triés, retapés, relookés, prêts pour une seconde vie. Cela correspond à des tonnes de déchets sortis de la spirale du gaspillage et qui permettent, au passage, la création de dizaines et dizaines d'emplois au profit de chômeurs de longue durée. Aussi exemplaires soient-elles, ces "entreprises" n'excluent pas d'autres initiatives, plus discrètes, déployées par différents acteurs associatifs du territoire, en lien avec la collectivité. Autant d'expérimentations que la loi de Transition énergétique pour la croissance verte est venue encourager et amplifier. Il peut s'agir de collecter du papier dans les écoles, de composter de grands volumes, de broyer ses déchets végétaux… Rattrapée par l'objectif "zéro déchet", cette volonté de lutter contre le gaspillage au profit de la réutilisation trouve aussi tout son sens dans les Repair Café. Ils essaiment à vitesse grand V dans les communes de l'agglomération après avoir émergé dans les quartiers d'Angers. Le "zéro déchet", c'est aussi lutter contre les emballages jetables au profit du durable. En lançant son gobelet réutilisable voici quelques années, Angers Loire Métropole n'avait pas idée du succès qu'il rencontrerait. *"Ce ne sont que quelques exemples,* précise le vice-président en charge des Déchets, Jean-Louis Demois, *car en réalité la collectivité conventionne avec de nombreux partenaires. La loi nous y engage fortement mais les chiffres aussi. Nous continuons de produire près de 500 kg par an et par habitant. C'est beaucoup trop. Nous allons devoir collectivement – administrations, particuliers, entreprises, artisans… – redoubler d'efforts et d'innovation pour consommer moins et réutiliser plus. Cela passera par un nouveau contrat d'objectifs à l'automne prochain avec l'Ademe, les chambres consulaires, Aldev, entre autres."* ■

MICHEL PREVOT

JEAN-PATRICE CAMPION

Angers Loire Métropole va redoubler d'efforts pour tendre vers le "zéro déchet" : compostage, broyage des végétaux, emballage et vaisselle réutilisables... tous les leviers seront actionnés.

Les végétaux, un enjeu de taille

Écuillé, Feneu, Villevêque, Les Ponts-de-Cé, Saint-Martin-du-Fouilloux, Soulaines-sur-Aubance, Cantenay-Épinard… Les communes sont déjà nombreuses à s'approprier la bonne pratique du broyage des végétaux. Quelques-unes ont d'ailleurs fait l'acquisition d'un broyeur*, qu'elles tiennent à disposition des habitants, invités au préalable à des temps de formation.

Broyer ses végétaux présente en effet quelques avantages. Environnementaux puisque cela permet de réutiliser une ressource naturelle déjà présente et d'éviter des allées et venues en déchèterie ; économiques aussi puisque les végétaux broyés sont autant de quantités que la collectivité n'a plus à prendre en charge et à traiter.

Le gisement des déchets végétaux est en effet tout, sauf anodin. Chaque année, les déchèteries de l'agglomération en reçoivent près de 20 000 tonnes, soit le tiers de l'ensemble des déchets déposés dans les sept déchèteries du territoire. 10 000 tonnes de ces déchets verts sont traitées sur la plateforme de compostage de Villechien à Saint-Barthélemy-d'Anjou, l'autre moitié étant confiée à un prestataire privé. Pour inciter les habitants à broyer leurs branchages et végétaux, Angers Loire Métropole attribue une aide financière (de l'ordre de 15 euros pour une location) et organise des animations plusieurs fois par an avec l'aide de l'association Horizon Bocage. L'une des dernières en date a rassemblé, début avril, plus d'une vingtaine d'habitants à Feneu. Ils ont reçu des conseils sur l'utilisation du broyeur, la réalisation du broyat et sur sa bonne utilisation pour leur jardinage quotidien. Des formations et soutiens financiers sont également proposés aux associations d'habitants, de quartier, de jardiniers… pour les inciter à réaliser leur broyage de proximité. ■

DR

Angers Loire Métropole apporte une aide à la location d'un broyeur par des groupes d'habitants et subventionne leur achat par les communes.

Renseignements au 0 800 41 88 00

**En partie subventionné par Angers Loire Métropole*

PHILIPPE NOISETTE

Créé en décembre, le Repair Café d'Avrillé rassemble déjà une quinzaine de bénévoles chaque mois, salle Victor-Hugo.

Aux Repair Café, on restaure les objets et le lien social

Trouver la panne, réparer, souder, recoudre, rafistoler, tout plutôt que jeter ! Depuis près de trois ans, l'association l'Établi, basée à la Ressourcerie des Biscottes aux Ponts-de-Cé, accompagne les collectivités ou structures souhaitant ouvrir un Repair Café, dans le cadre d'une convention avec Angers Loire Métropole. Tout le monde y est bénévole et a le souhait d'échanger ses savoir-faire pour prolonger la vie des objets : vêtements, vélos, meubles, appareils électroménagers, jeux, téléphones portables, etc.

Présents dans les maisons de quartier Angers-Centre, Jean-Vilar à la Roseraie, Hauts-de-Saint-Aubin, Jacques-Tati à Belle-Beille, Trois-Mâts aux Justices…, les Repair Café essaiment également dans les communes alentour, comme à Avrillé, où une quinzaine de bénévoles ont pris l'habitude depuis décembre dernier de se retrouver régulièrement. Ils existent aussi à Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Érigné, Montreuil-Juigné, Corné (Loire-Authion) ou encore à Saint-Barthélemy-d'Anjou et Feneu, où les premiers Repair Café viennent d'être lancés.

Cinq lieux de ce type se sont ouverts l'an dernier. Et si l'éco-réparation est bien au cœur du sujet, ces espaces ont aussi fait leurs preuves en restaurant le lien social, autre avantage de ce mouvement. ■

www.angersloiremetropole.fr

EN BREF

NOUVEAU POUR LES PROFESSIONNELS

Deux déchèteries privées exploitées par Brangeon Fers s'ouvrent aux professionnels et viennent compléter l'offre de services déjà proposés pour récupérer les déchets des entreprises, artisans, commerçants, administrations… L'une est déjà opérationnelle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, rue de Villechien ; la deuxième ouvrira début juin, dans le secteur de la Baumette à Angers.

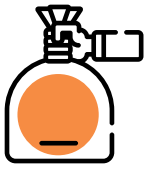

494 kg de déchets, c'est ce qu'a produit chaque habitant de l'agglomération en 2017. L'objectif du nouveau plan local de prévention et de gestion des déchets serait de ramener ce chiffre à 479 kg par an et par habitant, à l'horizon 2021, soit moins 3 %.

20 000 tonnes de déchets végétaux sont chaque année déposées dans les déchèteries de l'agglomération.

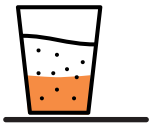

77 300 gobelets réutilisables mis à disposition par Angers Loire Métropole ont été empruntés l'an dernier par les associations, entreprises, communes… pour leurs fêtes (0 800 41 88 00).

14 000, c'est le nombre de composteurs mis à disposition des particuliers sur l'agglomération. En 2017, 500 ont été distribués.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Neuf établissements scolaires de l'agglomération pratiquent le compostage "grand volume" de manière régulière, en attendant que trois autres viennent les rejoindre. Parmi ceux-ci, des écoles primaires comme Jacques-Prévert et Raoul-Corbin des Ponts-de-Cé, l'école de Feneu, de Villevêque, de l'Isoret à Angers, auxquelles s'ajoutent le lycée professionnel Paul-Émile-Victor d'Avrillé et les collèges Jean-Zay de Montreuil-Juigné et La Madeleine à Angers, qui sous l'œil bienveillant de son chef cuisinier composte chaque semaine l'équivalent de deux bacs de 750 litres d'épluchages et restes de repas, tout en sensibilisant ses jeunes convives au gaspillage alimentaire.
Renseignements au 0 800 41 88 00.

3 QUESTIONS À…

Jean-Louis Demois

Vice-président en charge des Déchets

Vous êtes vice-président en charge des Déchets depuis mi-avril, quel a été votre premier constat ?
Un habitant de l'agglomération produit près de 500 kg de déchets par an. Ce chiffre stagne alors qu'en parallèle le volume des ordures ménagères a été divisé par deux en dix ans. Il faut donc redoubler d'efforts sur les autres déchets. La loi sur la transition énergétique nous y engage, et notre nouveau plan de prévention et de gestion des déchets fixera pour objectif de diminuer ce volume global de 3 % en trois ans. Pour y parvenir, nous travaillons notamment avec les chambres consulaires en vue de développer une économie circulaire entre les professionnels visant à réutiliser les déchets au maximum pour ne plus gâcher la ressource.

Vous parlez souvent de la théorie des 4 R, qu'elle est-elle ?
Réduire, réutiliser, recycler, réparer : cela correspond à nos axes de travail pour maîtriser le volume des déchets. Pour cela, nous travaillons avec les acteurs du territoire. On peut citer la Ressourcerie des Biscottes, l'association l'Établi qui accompagne la création des Repair Café, les associations comme Alternatri qui collecte le papier dans les écoles ou encore Horizon Bocage qui assure des animations sur le broyage des végétaux. Les déchets verts pèsent 20 000 tonnes à l'échelle de notre territoire, c'est le tiers des déchets déposés en déchèterie !

Le site de Biopole va être reconverti en centre "énergie et déchets". Où en est le projet ?
En 2021, un tiers du site sera occupé par un centre de tri dimensionné pour traiter les déchets de 600 000 habitants. Une unité de désemballage des bio-déchets des professionnels de 15 000 tonnes sera ouverte en septembre. Notre projet de créer une entité pour la transformation des déchets verts avance aussi. La partie bois de ces déchets sera transformée en plaquettes pour chaufferies, et l'autre partie en méthanisation agricole. Pour compléter le volet énergie, des panneaux solaires seront installés sur les toitures du site. ■

NICOLAS BRIANÇON
Directeur artistique du Festival d'Anjou

Né en 1962, Nicolas Briançon est acteur et metteur en scène. En 2004, il succède à Francis Perrin, qui a lui-même succédé à Jean-Claude Brialy, à la direction artistique du Festival d'Anjou.
Nicolas Briançon a fait ses premiers pas sur la scène du festival en 1987 dans *Bacchus*, aux côtés notamment de Jean Marais. L'acteur est aussi connu pour ses interprétations au cinéma et dans des téléfilms.
En 2020, Nicolas Briançon passera les rênes du festival au directeur du Théâtre de la Porte Saint-Martin, Jean-Robert Charrier.

SHOKY VAN DER HORST@ KAPTIVE

“Ce festival est une chance”

69 ans que le Festival d'Anjou a été créé.

28 000 spectateurs ont assisté l'an dernier aux représentations du festival, qui se joue en extérieur dans six sites du patrimoine local.

20 000 euros : le montant de la dotation du Prix Jean-Claude-Brialy remis à la compagnie lauréate du Concours des compagnies qui se jouera du 18 au 22 juin, au Grand-Théâtre d'Angers.

LES HIVERNALES

La magie du Festival d'Anjou se prolongera toute l'année au Grand-Théâtre d'Angers. Sept spectacles au succès populaire et médiatique retentissants seront programmés du 10 octobre au 10 mai pour cette première saison des Hivernales.

À deux ans de passer les rênes du Festival d'Anjou, dans quel état d'esprit êtes-vous ? Êtes-vous fier du travail accompli ?

Je me sens apaisé et confiant. La programmation de cette 69e édition est chouette. Je le dis en toute humilité. Le Festival d'Anjou va bien, on est dans une bonne période. À quelques jours de l'ouverture, mes yeux se posent surtout sur le ciel dont j'implore la clémence… Fier oui, mais pas fier de moi. Fier de l'équipe formidable qui anime et organise ce festival tout au long de l'année et également reconnaissant aux artistes qui viennent en Anjou, et jouent le jeu pour s'adapter à nos scènes de plein air.

Au-delà du succès populaire qu'il rencontre ici, comment le festival est-il perçu à l'extérieur ?

La France ne compte que très peu de festivals de théâtre comme le nôtre. On le cite souvent comme le deuxième après Avignon, même s'il n'y a vraiment aucun élément de comparaison entre ces deux événements. 28 000 spectateurs, une trentaine de représentations en trois semaines seulement à guichets fermés : c'est énorme ! Il y a de quoi faire rêver bien des théâtres parisiens. Le Festival d'Anjou est apprécié des professionnels comme un beau et grand festival. Michel Bouquet, aujourd'hui âgé de 94 ans, me disait il y a peu son souhait de revenir y jouer l'an prochain… Au-delà de toute considération économique, ce festival constitue une chance pour le département.

En quinze ans, vous avez vu évoluer le festival. Qu'en diriez-vous ?

Jean-Claude Brialy a fait, bien avant moi et avant mon prédécesseur Francis Perrin, un travail remarquable que sa personnalité est venue amplifier. Il avait hérité d'un festival moribond, il en a fait un outil très performant. C'est à cette époque que j'ai fait mes premiers pas au festival dans *Bacchus* aux côtés de Jean Marais. J'ai vu évoluer le festival en effet. Ces quinze dernières années ont permis d'en diversifier les formes théâtrales : des grands succès des théâtres parisiens aux *one men show*, en passant par des spectacles musicaux et de danse…

“Le Festival d'Anjou a de quoi faire rêver bien des théâtres parisiens.”

Les lieux de représentation aussi se sont étoffés. Fin juin, le public pourra découvrir *L'Histoire du soldat*, de Ramuz et Stravinsky, dans la cour Saint-Benoît de l'Abbaye royale de Fontevraud. Ce sera une première !

Vous êtes à l'origine du Concours des compagnies et vous venez de dévoiler les Hivernales, deux empreintes que vous laisserez à Angers…

Le Concours des compagnies suscite un véritable engouement parmi le public. On fait le plein chaque année. Je suis ravi car je voulais aider les compagnies à diffuser leurs spectacles. L'idée d'attribuer un prix doté d'une aide à la création est venue ensuite et cela reste une nécessité. Pour ce qui est de la version hivernale du Festival d'Anjou, on la doit au maire d'Angers, Christophe Béchu. Il fut mon président durant plusieurs années. Il avait à cœur d'utiliser le savoir-faire du festival tout au long de l'année. Cela contribuera sans doute aussi à fortifier l'identité du théâtre municipal. Les Hivernales reposeront sur la même recette que le festival : une programmation populaire et de qualité et beaucoup de surprises aussi. ■

Roseraie

Les Tambours de Jean-Vilar en plein boum

JEAN-PATRICE CAMPION

Les Tambours de Jean Vilar se produiront le 30 juin lors de la fête du quartier la Roseraie.

Créer un spectacle de percussions en quatre séances de deux heures avec des personnes qui n'en avaient jamais fait : c'est l'expérience musicale inédite que vivent les Tambours de Jean-Vilar depuis début mai. Le groupe s'est constitué pendant la semaine de la création organisée par le centre social. Il réunit une quinzaine d'habitants du quartier.

Sa spécificité est d'utiliser le rythme signé. Explications : le chef d'orchestre transmet aux musiciens qui lui font face les consignes de jeu à l'aide de signes spécifiques avec ses mains et son corps. *"Grâce à ce langage gestuel, le chef peut influer sur tous les aspects de la musique : le rythme, mais aussi le ton, le volume ou encore la hauteur des notes,* explique Antoine Aupetit, de l'association Orange Platine, qui dirige la troupe. *Cette pratique collective de la musique permet surtout de composer tous ensemble en temps réel."*

"Cet apprentissage est étonnant, confie Antoine, l'un des musiciens. *Je suis très content de vivre cette expérience qui permet de s'épanouir au sein d'un groupe."* Il avait joué du "tam-tam" pendant des fêtes, mais jamais en tant que percussionniste. Il se réjouit de découvrir de nouvelles techniques.

Le langage du rythme signé a été développé en 2006 par l'Argentin Santiago Vazquez, qui cherchait un moyen de communication gestuel concis et basé sur la maîtrise de la rythmique. Il a ainsi théorisé un langage complet dont les signes sont compilés dans un manuel de référence.

C'est au retour d'un séjour en Argentine, où il s'est initié à ce langage, qu'Antoine Aupetit a eu l'idée de créer l'association Orange Platine qui propose diverses activités culturelles et éducatives autour des pratiques improvisées. Pour découvrir le travail réalisé par les Tambours de Jean-Vilar, rendez-vous le 30 juin à la fête du quartier. ■

Centre Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

EN BREF

Saint-Serge, Ney, Chalouère

TOUT POUR LE TOUT

Du 14 au 19 juin, 17e édition du "plus grand festival de théâtre amateur de tout le quartier", comme s'amusent à le décrire les organisateurs du Quart'Ney. Au programme : 34 moments théâtraux (24 en salle et 10 chez l'habitant) proposés par 24 troupes et 10 ateliers enfants, ados, adultes, personnes à mobilité réduite… Programme sur letoutpourletout.org

Roseraie

BRADERIE

Les bibliothèques municipales organisent leur traditionnelle braderie cette année au centre Jean-Vilar, le samedi 2 juin. Seront mis en vente au prix de 1 euro des livres, BD ou CD en double, peu empruntés ou ne présentant plus d'intérêt pour les collections. De 9 h 30 à 17 h 30.

Monplaisir

EXPO PHOTO

Dans le cadre de l'opération "50 ans de réussite à Monplaisir" et des anniversaires des établissements scolaires du quartier, une exposition photo est proposée jusqu'à la fin de l'été à la Maison du projet, dans le relais-mairie.

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth Justices, Madeleine, Saint-Léonard Lac-de-Maine

SÉJOURS ÉTÉ

Le livret "Séjours et stages" pour l'été des 4-17 ans de l'ILM, du Trois-Mâts et de L'Archipel est sorti et disponible dans les maisons de quartier.

Deux-Croix, Banchais / Justices, Madeleine, Saint-Léonard / Monplaisir / Hauts-de-Saint-Aubin / Roseraie

Réviser le brevet dans les bibliothèques

Du 19 au 27 juin, veille de l'examen du brevet des collèges, cinq bibliothèques municipales de quartier accueillent les élèves souhaitant réviser avant de passer l'épreuve. L'opération "Objectif brevet" est un service à la carte offert aux collégiens : pas besoin d'inscription, juste l'envie de travailler dans un environnement propice. Sont ainsi mis à leur disposition tout un fonds documentaire composé de livres de révision, d'annales, de fonds de cartes voire de quiz ou autres jeux. Individuellement ou par petit groupe, l'accueil est assuré par les bibliothécaires mais également des bénévoles ayant des compétences en français, mathématiques, sciences et histoire-géographie et un vrai intérêt pour la pédagogie et la transmission de savoirs. L'an passé, plus de 150 collégiens ont ainsi bénéficié de ces temps privilégiés pour réviser, rattraper son retard ou juste se rassurer avant l'examen. ■

THIERRY BONNET

Plus d'info sur bm.angers.fr
Les bénévoles intéressés pour intervenir sont invités à contacter directement les bibliothèques participantes : Annie-Fratellini, 02 41 81 89 93 ; Justices, 02 41 66 97 23 ; Monplaisir, 02 41 60 10 60 ; Nelson-Mandela, 02 41 19 98 10 ; Roseraie, 02 41 68 90 50.

La bibliothèque des Justices intègre cette année l'opération "Objectif brevet".

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Saint-Serge en pleine métamorphose

Mardi 24 avril, le maire Christophe Béchu et Jeanne Behre-Robinson, l'adjointe du quartier, sont allés à la rencontre des habitants du secteur Saint-Serge, Ney, Chalouère. L'occasion de se rendre notamment sur le chantier de la nouvelle patinoire *(photo)*, en construction près du cinéma multiplexe, mais aussi à l'école Marie-Talet pour y découvrir l'exposition photo conçue par les élèves. La journée s'est conclue par une réunion publique, au Quart'Ney, devant plus de 250 personnes, pendant laquelle les élus ont dressé un état des lieux de l'action municipale dans le quartier, depuis un an. Au programme : la rénovation en cours du centre de congrès, la poursuite du plan Urgence-voirie, la création d'une aire de jeux et d'animations dans l'îlot Savary, la mise en place de balades urbaines, l'accompagnement scolaire à l'espace accueil du 38 bis, avenue Pasteur. Mais aussi une présentation du projet "Métamorphose" (Imagine Angers) et la réflexion et la concertation autour de la rénovation de la place Ney. ■

THIERRY BONNET

Dans les quartiers

Un soutien aux commerces de proximité

"En écho aux campagnes déjà menées pour soutenir les commerces du centre-ville, la Ville a décidé d'offrir aux polarités de quartier des outils pour se faire connaître mais aussi pour fidéliser leurs clients", explique Karine Engel, adjointe au Commerce. Campagne d'affichage, décoration de vitrines et distribution de sacs estampillés "Cœur de quartier"… commenceront courant juin, dans vingt-neuf sites, essentiellement des places et des rues. *"Par cette action, concertée avec les professionnels et les associations, nous souhaitons affirmer notre volonté d'accompagner tous ces commerces de proximité qui participent à la vie sociale et économique des quartiers et qui permettent aux habitants de trouver près de chez eux un magasin de qualité,* poursuit l'adjointe. *C'est aussi un bon moyen de soutenir l'emploi."* Notamment dans des quartiers en proie à des travaux, pour qui l'opération s'ajoute à une batterie de dispositifs visant à réduire les désagréments et à maintenir les commerces toujours accessibles. C'est le cas par exemple à Belle-Beille, avenue Patton, avec la présence d'une médiatrice, la mise à disposition de nombreux outils d'information (flyers, lettres mensuelles, info par SMS) et la création de poches de stationnement provisoires et d'un local situé 8, rue Dolbo. ■

THIERRY BONNET

La rue Beaurepaire fait partie des polarités commerciales de l'opération.

www.angers.fr/infotravaux

Centre-ville

Les artistes à la rencontre des habitants

Dimanche 3 juin, la place Giffard-Langevin aura un p'tit air de place du Tertre de la butte Montmartre. Toute la journée, de 9 h à 18 h, les habitants pourront y flâner entre des stands tenus par des peintres et des sculpteurs angevins, à l'occasion de la troisième édition du vide-ateliers d'artistes organisé par la maison de quartier Angers-Centre. *"Cette manifestation permet à des personnes qui n'osent pas ou n'ont pas l'idée de pousser la porte des ateliers de découvrir des œuvres variées, réalisées par les artistes de la ville, voire de craquer pour une toile ou une sculpture, car les prix proposés sont spécialement attractifs ce jour-là"*, explique Jordan Thomas, animateur à la maison de quartier.

Au cours de l'après-midi, de 15 h à 17 h, les visiteurs seront invités à participer à une chasse au trésor, baptisée "free art", à la recherche d'œuvres cachées dans la ville. Des œuvres données par les artistes qui participent au vide-ateliers. Pour trouver les emplacements, les joueurs disposeront d'une carte et devront résoudre des énigmes. *"Le jeu a volontairement été conçu à 'l'ancienne' sur un support papier pour permettre l'accès de tous, sans avoir besoin d'un smartphone"*, précise Jordan Thomas. Les gagnants deviendront les propriétaires des œuvres qu'ils auront découvertes. Elles leur seront remises en main propre par leurs auteurs. Un bon moyen de susciter les échanges entre le public et les artistes. ■

MAISON DE QUARTIER ANGERS-CENTRE

Le public pourra découvrir les œuvres d'une cinquantaine d'artistes.

Renseignements : maison de quartier Angers-Centre, 02 41 86 05 05.

Centre-ville

Un nouveau centre-ville se dessine

En clôture de la Journée de quartier du maire du 15 mai, la réunion publique a réuni trois cents Angevins dans l'ancien restaurant universitaire des beaux-arts voué à devenir un nouvel espace culturel en 2020 *(lire en page 9)*. L'occasion pour Christophe Béchu et Karine Engel, adjointe du quartier, de dresser le bilan des réalisations municipales depuis un an et de présenter les projets d'avenir pour le centre-ville. En jetant un œil dans le rétroviseur, on peut rappeler les aménagements de voirie au niveau du carrefour Rameau et de la rue du Quinconce, ainsi que la réfection des chaussées des rues de Frémur, Mirabeau, Ravenel, Hoche, Locarno, Paul-Bert et du Mail, des avenues de Chanzy, Vauban et Montaigne et du boulevard de Strasbourg, dans le cadre du plan Urgence-voirie (2,7 millions d'euros). Au rayon de l'amélioration du cadre de vie, l'avenue Jeanne-d'Arc, repensée dans sa totalité, a été inaugurée le 25 avril et le grand marché du samedi réorganisé et redéployé sur la place Leclerc. Mais le centre-ville, ce sont aussi les travaux d'envergure menés pour la réalisation d'un double projet : la construction des nouvelles lignes B et C de tramway et le réaménagement des berges de la rivière "Cœur de Maine". En juin, la montée Saint-Maurice et la promenade Jean-Turc seront de nouveau accessibles. Une promenade végétalisée y prend forme, les jeux pour enfants et la nouvelle fontaine se matérialisent, en attendant la livraison de la grande esplanade couvrant la voie des berges, attendue pour l'été 2019. Pour tout savoir sur ces chantiers, les Angevins sont invités à se rendre à la Maison des projets qui vient d'ouvrir 7, rue Plantagenêt. ■

THIERRY BONNET

300 personnes ont assisté à la réunion publique du maire dans l'ancien restaurant universitaire des beaux-arts.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
lundi 11 et 25 juin, de 14 h à 15 h. Centre Jacques-Tati.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
lundi 11 et 25 juin, de 15 h à 16 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

CENTRE-VILLE

Karine Engel
mercredi 6, 13 et 27 juin, de 10 h à 12 h. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet

samedi 9 juin, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44
mercredi 20 juin, de 14 h à 17 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

Laure Halligon

mercredi 6, 13 et 27 juin, de 9 h à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 47
samedi 16, 23 et 30 juin, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

MONPLAISIR
Faten Sfaïhi

samedi 9 et 30 juin, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri

mercredi 13 et 20 juin, de 14 h à 16 h. Pôle associatif Jérusalem. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry

samedi 2, 9, 16 et 30 juin, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE
Gilles Latté

mercredi 6, 13, 20 et 27 juin, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson

samedi 16 et 30 juin, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

Rendez-vous du maire

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers, un samedi par mois. Il accueillera les Angevins le **9 juin**, au centre Jean-Vilar, à la Roseraie, de 8 h 30 à 12 h.

Les prochaines Journées de quartier du maire se tiendront dans le secteur Doutre, Saint-Jacques, Nazareth le mardi 19 juin (réunion publique à 19 h 30, à la maison de quartier L'Archipel), et le mardi 3 juillet dans le quartier Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais (réunion publique à 19 h 30, au centre Marcelle-Menet).

JEAN-PATRICE CAMPION

Une quinzaine de personnes a participé au premier atelier en avril.

Beaucouzé

Imaginer son logement, c'est possible aux Échats

Dessiner son futur logement avec un promoteur ? Attaquer son projet immobilier en partant de ses usages, et notamment de ses déplacements et de la proximité avec son lieu de travail ? Voici résumée la démarche innovante que Beaucouzé, le promoteur Podeliha et l'aménageur Alter viennent d'entamer lors d'un premier atelier, en avril. D'ici à 2021, une cinquantaine de logements en collectif pourrait ainsi émerger sur la ZAC des Échats III, dernière étape de l'écoquartier les Nouveaux Échats qui, à terme, en comptera près de 520, intermédiaires ou en collectifs, et pour la plupart destinés à l'accession. *"Depuis sa conception, en 2015, ce nouveau quartier s'adosse à une stratégie bas carbone,* rappelle Gérard Nussman, adjoint à l'Urbanisme. *Après la biodiversité, la maîtrise de l'énergie, nous allons aujourd'hui plus loin en mettant les déplacements au cœur de la réflexion. Près de 8 000 salariés viennent chaque jour travailler à Beaucouzé et on estime à près de 200 le nombre de ménages intéressés pour rapprocher leur lieu de vie de leur lieu professionnel. Pour eux, ce serait moins de temps perdu dans les transports, moins de pollution et des économies…"* De là à partir d'une feuille blanche pour imaginer son futur chez soi, il n'y a qu'un pas que les professionnels du logement sont prêts à franchir. ■

Contacts : 02 40 50 30 04 ou vincent@wigwam-conseil.com

EN BREF

Trélazé

FESTIVAL ESTIVAL

Du 23 juin au 1er septembre, le Festival estival revient avec ses concerts au parc du Vissoir et à Aréna Loire (gratuit). L'an dernier, près de 230 000 spectateurs sont venus applaudir les têtes d'affiche. Cette année, elles seront encore plus nombreuses avec notamment IAM (ouverture le 23 juin), Christophe Willem (26 juin), Malo' (28 juin), Gloria Gaynor (30 juin), Chimène Badi et Julie Zenatti (4 juillet), la soirée NRJ In The Park (6 juillet) et en clôture, Bernard Lavillers (1er septembre). www.trelaze.fr

Beaucouzé

FESTIVAL INFLUENCES

Jusqu'au 24 juin, Tisseurs d'images et la commune proposent la 3e édition du festival Influences, "Indiennes". Au programme : 14 photographes exposés, visites guidées, rencontres, films, conférences, stages photos, lectures, en présence notamment du photographe français d'origine tamoule, Vasantha Yogananthan. Parc du Prieuré. Accès libre.

Soucelles

L'art s'invite au jardin à la Roche-Foulques

Ce dimanche 17 juin s'annonce tout à fait délicieux au hameau de la Roche-Foulques. Sur l'initiative de trois artistes, dont Philippe Vitoux, habitant de Soucelles, sept particuliers ouvriront grilles et jardins de leur propriété à une vingtaine d'artistes de renom – peintres, sculpteurs, plasticiens… – à l'occasion d'une journée Art et jardin. Une aubaine pour les visiteurs qui pourront déambuler très librement dans ce "quartier" de la commune où l'art de vivre et le lien social sont aussi sources d'inspiration. À 18 h, la journée se poursuivra aux abords de la chapelle du 12e siècle Saint-Julien où l'artiste peintre, sculpteur et céramiste Franck Criquet, et le contrebassiste de jazz Michel Saulnier relèveront le défi d'une performance en direct. Soutenue par la commune, la manifestation recevra aussi l'aide le jour J de la toute nouvelle association "La Roche ambule". ■

PHILIPPE NOISETTE

Saint-Barthélemy-d'Anjou

#ANGERS FRENCHTECH

Station C, nouvel espace de coworking

Si les locaux de Station C sont fraîchement rénovés, les premières entreprises s'y sont installées dès septembre dernier. Créé à l'initiative d'Ivain Bignonnet, P.dg de Kara Technology, alors à la recherche d'un ancrage pour son entreprise, l'espace de coworking s'étend sur 310 m² et peut accueillir jusqu'à douze structures. *"L'idée est de proposer un espace de vie, plus qu'un espace de travail, en favorisant les liens, l'entraide, la mise en contact et le réseautage entre les entreprises de Station C"*, résume Ivain Bignonnet. Positionné en complément de l'offre existante à Angers, plutôt tournée vers de l'amorçage pour les start-up, Station C a la particularité de s'adresser à des entreprises déjà bien lancées.
En parallèle, deux espaces de bureaux sont réservés à des étudiants tout juste diplômés de l'Esaip, l'école d'ingénieurs toute proche. *"Nous comptons deux fois plus d'entrepreneurs parmi nos anciens élèves que la moyenne nationale des écoles d'ingénieurs, nous souhaitons les aider à faire aboutir leur projet*, indique Christophe Rouvrais, directeur général de l'Esaip. *À Station C, ils peuvent co-construire leur aventure, en lien avec l'école et les dispositifs offerts par l'Agglomération, tout en profitant de l'expertise et du dynamisme des autres entreprises présentes sur le site."* ■

www.stationc.co

PHILIPPE NOISETTE

Station C accueille ses premières entreprises depuis septembre dernier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sainte-Gemmes-sur-Loire a reçu sa 4e Fleur

À l'instar d'Angers, Avrillé et Trélazé, Sainte-Gemmes-sur-Loire s'est vu attribuer le label prisé des 4 Fleurs par le Conseil national des villes et villages fleuris. Les autres communes à avoir reçu cette distinction sont, pour la 3e Fleur, Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d'Anjou) et pour la 1re, La Membrolle-sur-Longuenée, Cantenay-Épinard, Corné et Savennières.

Béhuard

INTERVIEW

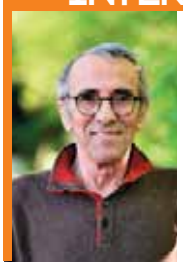

PHILIPPE NOISETTE

Francis Krembel

organisateur "Une Île en poésie"

Comment est née "Une île en poésie" ?
Depuis 1991, je participe au Marché de la poésie de Rochefort-sur-Loire. J'écris depuis l'âge de vingt ans et je suis moi-même poète. La 20e édition n'ayant pas lieu cette année, je trouvais dommage qu'il ne se passe rien autour de la poésie. Je crois beaucoup à l'action culturelle. Avec mon épouse Jeanne, nous avons donc décidé d'organiser un événement à Béhuard où nous résidons.

En quoi consiste cet événement ?
Les 30 juin et 1er juillet, 24 éditeurs viendront présenter leurs livres et recueils de poésie. Le temps d'un week-end, ils investiront la maison diocésaine située sur l'île. Des poètes viendront faire des lectures et des séances de signatures. Comme nous avons très peu de moyens et que l'événement est gratuit, nous leur avons demandé de venir gracieusement, dans une sorte de militantisme culturel !

Quel est le programme ?
Le maître typographe Jean-Claude Bernard animera un atelier de linogravure et de typographie, tandis que l'association La Marge proposera un atelier de couverture de livres en carton. Des écoles y présenteront des expositions. Sur place, outre les restaurants et le bar de l'île, buvette et restauration sont prévues. Et le samedi soir, Béhuard et La Possonnière s'unissent pour une soirée festive en musique avec le chanteur de chanson française, Nicolas Jules. ■

Renseignements :
traumfabrikpoesie@gmail.com
07 86 99 98 91.
Facebook : Une île en poésie

Saint-Clément-de-la-Place

Botte rurale et culturelle

À l'instar de la péninsule italienne, la géographie de Saint-Clément-de-la-Place, à l'extrême ouest de l'agglomération d'Angers, épouse la forme d'une botte. Si la commune n'abrite pas autant de richesses historiques ou architecturales que les cités transalpines, elle n'en demeure pas moins très marquée elle aussi par son passé. Et conserve à bien des égards une certaine singularité au sein du territoire. Avant les récents regroupements administratifs, Saint-Clément-de-la-Place était ainsi la plus grande commune de la collectivité, hors Angers. Une surface importante qui accueille aujourd'hui encore une trentaine d'exploitations agricoles. *"Nous avons ici de l'élevage, des céréales, mais également beaucoup de haras"*, confirme le maire, Jean-Paul Taglioni. Une vocation agricole assumée qui se traduit également dans les urnes: trois agriculteurs siègent au conseil municipal. L'autre spécificité de la commune est également l'héritage de son histoire: la plupart des terres appartient à seulement… deux familles propriétaires! Parmi elles, l'une est plus que célèbre sur tout le territoire angevin, la famille Bessonneau. Le fondateur des établissements de filature, corderie et tissage, Julien, est né à Saint-Clément-de-la-Place – il en a même été le maire durant 40 ans – et le village porte sa marque, au sens propre comme figuré. Sur un des bâtiments de briques et de tuffeau du centre-bourg, les initiales JB apparaissent clairement, et la commune *"compte énormément de manoirs et petits châteaux issus de la réussite industrielle"*, des 19e et 20e siècles. L'un de ces lieux privés et privilégiés appartient d'ailleurs à la famille de l'écrivain Alfred de Musset. Des petits trésors que la municipalité essaie de répertorier pour éditer un livret fascicule. *"On a réuni depuis plusieurs années les bonnes volontés pour recenser tous les bâtiments éminents de la commune"*, explique l'une des adjointes au maire, Florence Bréchet. Traversée par la route départementale 56, qui relie Angers, à tout l'ouest du département, Saint-Clément-de-la-Place conserve également un vieux centre-bourg – avec l'ancienne mairie qui date de la Révolution – des ruelles typiques et des habitations *"un peu de guingois"*, au charme désuet, comme dans la rue de l'Abattoir. Surtout, la vie associative y est extrêmement riche, notamment du point de vue du spectacle vivant: une programmation y est assurée par l'association La rue du Milieu – dont le siège social est située dans la commune – et deux associations de théâtre y rayonnent: les Planches clémentaises et la Malle à Bracadabra. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le double champion d'Europe et champion olympique, Nicolas Touzaint, est un enfant du pays.

REPÈRES

POPULATION : 2 190 habitants
SITUATION : 15 minutes à l'ouest d'Angers
À DÉCOUVRIR : sentiers de randonnée, manoirs et châteaux, œuvres d'art à l'église offertes par la famille Bessonneau…
SITE INTERNET : www.saint-clement-de-la-place.fr

PHILIPPE NOISETTE

Le maire de Saint-Clément-de-la-Place, Jean-Paul Taglioni.

LA RÉUSSITE PAR LE SPORT

Haut-lieu de fabrication du matériel agricole, la commune abrite également de belles réussites "sportives": l'entreprise Marty Sports équipe ainsi en matériel les plus prestigieuses compétitions au monde et le haras de La Poissardière est le fief de Nicolas Touzaint, double champion d'Europe en individuel et champion olympique par équipe de concours complet, à Athènes en 2004.

Plus fringant que jamais, le 69e Festival d'Anjou revient animer les soirées d'été du Plessis-Macé, de Doué-la-Fontaine, du cloître Toussaint, du Grand-Théâtre d'Angers… Des instants de magie, la tête dans les étoiles, à savourer grâce aux fidèles, Jacques Weber et François Morel dans le duel *1988 : le débat Mitterrand-Chirac*; grâce à la splendeur de *La Nuit des rois* de Shakespeare; à la fraîcheur d'un *Canard à l'orange* concocté par Nicolas Briançon, à l'énergie d'*Edmond* aux 5 Molière… Une trentaine de dates que viendra clôturer, dans un tour de chants et de grâce, *Gérard Depardieu chante Barbara*.
Du 11 au 30 juin. Informations et billetterie sur www.festivaldanjou.com

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Angers rayonne à l'international !

Depuis 2014, la municipalité met tout en œuvre pour qu'Angers rayonne en France, en Europe et dans le monde.

Les relations que notre territoire entretient avec d'autres villes, par des jumelages et des partenariats, ont été renforcées ces dernières années ; d'autres ont également été créées, comme avec Torun en Pologne. Aujourd'hui, Angers compte 9 villes partenaires réparties sur quatre continents : Haarlem, Osnabrück, Wigan, Södertälje, Pise et Torun pour l'Europe ; Austin pour l'Amérique ; Yantai pour l'Asie ; Bamako pour l'Afrique. Nous travaillons ensemble afin de mettre en place des projets dans les domaines culturel, sportif, touristique, gastronomique et économique.

Alors que les relations internationales, sous le précédent mandat, se limitaient à des voyages sans avancées concrètes, depuis 4 ans nous nous efforçons de créer des partenariats bénéfiques au service du rayonnement de notre territoire et des populations.

Voici quelques exemples d'avancées concrètes.

Plusieurs partenariats culturels ont déjà vu le jour. Le festival Lévitation a trouvé son inspiration à Austin et est devenu un événement incontournable. De même, des films du festival Premiers Plans sont diffusés lors de l'événement américain Austin Film Society. Les journées maliennes, l'Austin Week, la Fête de l'Europe ou encore le festival Cinémas d'Afrique sont autant de vecteurs artistiques et culturels qui renforcent les liens avec nos partenaires. La création prochaine d'un musée des collectionneurs sur le Front de Maine, dans le cadre d'Imagine Angers, aura une portée internationale et sera un moyen fort de promouvoir les richesses de notre territoire.

Par ailleurs, chaque année, en coopération avec la Brasserie angevine et un brasseur d'une ville jumelle, nous créons une bière unique mariant les saveurs singulières des deux villes. Nous avons, dans le même temps, invité les différents chocolatiers d'Angers à un partenariat unique pour exporter une boîte "chocolats d'Angers" à l'international. Enfin nous allons défendre cette année, avec l'université d'Angers, la CCI et l'ESA, l'ouverture du premier Institut du vin et de la gastronomie à l'université de Ludong à Yantai (40 000 étudiants) ainsi qu'un projet de plateforme de tourisme senior à destination de la région du Shandong (350 millions d'habitants).

Ces richesses culturelles, patrimoniales, gastronomiques, végétales constituent un écrin résolument tourné vers l'international. Notre écosystème est attractif pour les entreprises et les institutions étrangères. Nous travaillons à sa promotion pour faire d'Angers un territoire dynamique et confiant dans son avenir.

Signature de la première convention en matière d'économie et de silver économie entre une ville française et une ville chinoise, déclinaison du site internet de la Ville d'Angers sur le premier réseau chinois (we chat) afin d'accroître notre visibilité en Asie, participation au premier fond de recherche France-Texas, transformation de l'institut Confucius en "business institut" pour rayonner économiquement par la culture, construction d'une formation pour la CCI à destination des chefs d'entreprises souhaitant travailler avec la Chine, développement économique et social à Bamako grâce à l'ouverture de la Maison du Partenariat à l'ensemble des collectivités françaises : cette liste n'est pas exhaustive, mais elle illustre parfaitement notre volonté politique de faire d'Angers une ville de renommée internationale.

En novembre prochain, nous accueillerons d'ailleurs les rencontres franco-allemandes organisées par l'Association française du conseil des communes et des régions d'Europe, dont Angers fait partie depuis 2016.

Un territoire d'excellence avec une qualité de vie unique et des potentialités infinies, Voilà ce qu'est devenue Angers.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Soirée-débat, permanences, groupes Projet : construisons l'alternative

Les dix semaines de quartier d'Aimer Angers nous ont permis de toucher plus de 10 000 Angevin-e-s en fin d'année dernière, depuis nous sommes au travail pour faire des propositions pour l'avenir d'Angers. Nous lançons un appel à toutes celles et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour construire une alternative et contribuer à nos réflexions pour une ville plus attractive, plus innovante, plus solidaire, plus écologique.

Soirée-débat sur l'Alimentation le 4 juin
Nous vous invitons à un premier rendez-vous le lundi 4 juin à 20 h 30 salle Daviers pour une soirée-débat sur le thème "Alimentation : quels choix citoyens en Pays de la Loire ?", en présence d'agriculteurs, de Guillaume GAROT, Député, Président du Conseil National de l'Alimentation, et de Vincent DULONG qui interviendra pour notre groupe.

Groupes Projet et permanences des élu-e-s
Nous avons lancé en mars des groupes Projet sur différentes thématiques, contactez-nous pour y participer : contact@aimerangers.fr, 02 41 05 40 37

Retrouvez les dates des prochaines permanences sur www.aimerangers.fr/permanences

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 1 O 597.

Projet de Fleuriste municipal, par Jean-Baptiste Dupic, 9 juillet 1934.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, COLLECTION ROBERT BRISSET, 9 FI 1955.

Le Fleuriste municipal, vers 1949.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE, 6 FI 5963.

La Roseraie dans les années 1960.

Le premier “fleuriste municipal”

En 1929, tous les jardins d'Angers sont réunis en un seul service, confié à l'ingénieur Jean-Baptiste Dupic. Sous sa direction, la décoration florale se développe. Mais comment produire quelque 200 000 plantes chaque année ? Tout se fait au jardin des Plantes, dans les anciennes serres construites en 1845 et 1847 et le long de la rue Bardoul. L'outil est si insuffisant que, *“quand des professionnels visitent notre pauvre installation, ils se montrent surpris et peuvent à peine croire que dans des conditions semblables, on puisse produire des plantes qu'ils admirent par contre dans nos jardins”* (rapport de Dupic).

Marcel Mocquard, conseiller municipal et horticulteur, lance un cri d'alarme. En juillet 1934, Jean-Baptiste Dupic rédige un avant-projet de nouveau Fleuriste municipal. Il propose de l'établir dans les anciennes pépinières André-Leroy, dont la Ville a acheté plus de dix hectares en 1931, le long de la rue de Létanduère, entre le boulevard de ceinture projeté (boulevard Eugène-Chaumin) et le chemin de Salpinte. Il serait composé de trois parties : les serres, les magasins et ateliers et un jardin d'essai, ouvert au public. L'ensemble des serres et bâches formerait une surface vitrée de 1 912 m².

Le principe de la création d'un Fleuriste municipal est adopté en 1935 et le terrain mis à disposition du service des Jardins, mais les premiers aménagements de serres ne se font qu'en 1942 et s'échelonnent jusqu'en 1950. Une fort belle roseraie est créée en 1949 dans le jardin d'essai. Elle donne son nom au futur quartier qui s'élève au sud d'Angers à partir de 1966. La roseraie cohabite avec un jardin d'essai de dahlias de plus de 200 variétés, l'un des deux seuls de France. Les espaces verts prenant de plus en plus d'extension, le Fleuriste municipal doit être remplacé par un nouveau Centre horticole en 1984, square Édouard-Guinel, créé à l'emplacement des pépinières de Marcel Mocquard. C'est qu'il faut produire plus de 400 000 plantes à massifs, 60 000 fleurs coupées et de nombreuses plantes vertes. Quant à la roseraie, seul vestige de l'ancien Fleuriste municipal, réduite à un simple square de pelouses, un projet en cours devrait la faire revivre. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
archives.angers.fr

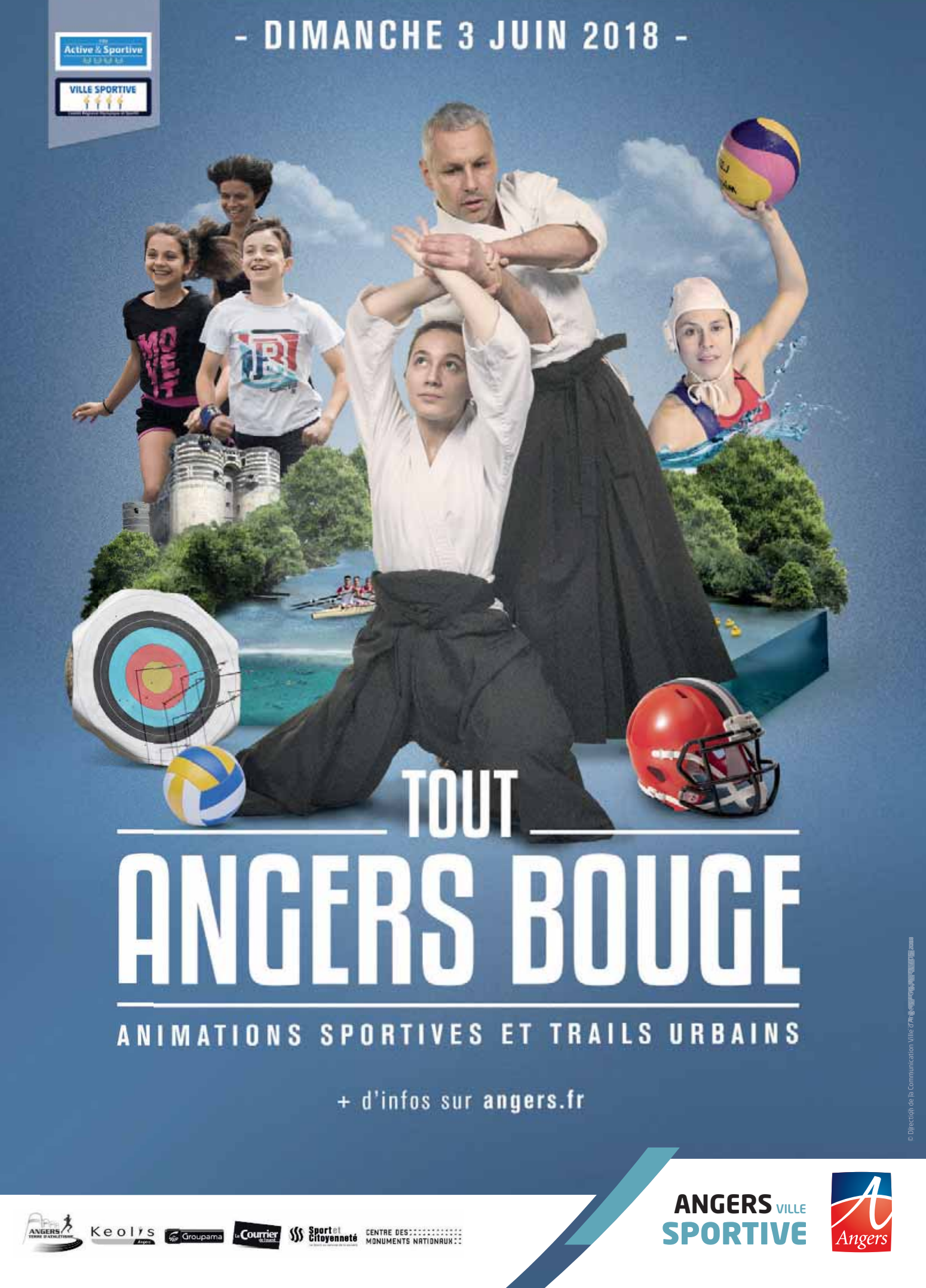
Active & Sportive
VILLE SPORTIVE
- DIMANCHE 3 JUIN 2018 -
TOUT
ANGERS BOUGE
ANIMATIONS SPORTIVES ET TRAILS URBAINS
+ d'infos sur angers.fr
© Direction de la Communication Ville d'Angers
ANGERS TERRE D'ATHLÉTISME
Keolis Angers
Groupama
Le Courrier de l'Ouest
Sport et Citoyenneté
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
ANGERS VILLE SPORTIVE
Angers